

LE PRÉSIDENT :

3040 Je vous remercie infiniment. Vous me permettrez de ne pas vous poser des questions parce qu'on a encore un intervenant à recevoir, puis je pense que vous avez épuisé votre temps. Mais on vous remercie énormément de votre contribution. Merci beaucoup, Madame.

Mme MÉLANIE CHAPERON :

3045 Parfait, merci.

LE PRÉSIDENT :

3050 Alors j'appelle la dernière présentation de ce soir, monsieur Camil Bouchard, s'il vous plaît.

M. CAMIL BOUCHARD :

Bonsoir!

3055 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Monsieur !

M. CAMIL BOUCHARD :

3060
3065 Merci bien de me recevoir à cette heure tardive. Je vais faire le plus rapidement possible étant donné l'heure. Je viens vous présenter un mémoire qui est signé par seize personnes, incluant celui qui vous parle. Nous pensons que le projet de la Société de développement Angus répond de belle façon à quatre enjeux qui sont des enjeux très importants à la fois pour le développement de Rosemont, de l'Est de Montréal et de Montréal.

3070 Le premier enjeu, c'est l'enjeu démographique. On sait qu'entre les deux derniers recensements, il y a eu une augmentation d'à peu près 3 et quelques poussières % de la population de Montréal, mais cette augmentation-là cache un déficit migratoire quand même de 16 000 personnes entre Montréal et les banlieues lointaines du nord et du sud de Montréal. Et c'est surtout le fait de population âgée entre 0 et 14 ans et de leurs parents de 24 à 44 ans. Donc c'est le fait de jeunes familles qui, attirées par les valeurs ou des coûts moindres d'acquisition de propriété en banlieue, vont s'installer là-bas, familles qui déchantent souvent vu ce qu'on appelle les coûts de friction éventuels associés aux déplacements, aux retards, aux bouchons de circulation, l'obligation d'acheter deux autos, etc.

3080 On est donc dans une situation où la Ville doit éventuellement être créative et tenter de retenir ou d'attirer les jeunes familles sur son territoire. C'est enfin... Je pense c'est en même temps positif pour l'urbanité, pour le milieu urbain, mais c'est aussi un bon point en ce qui concerne toute la question du développement durable et de ce qu'on assiste depuis de très nombreuses années à ce qu'on appelle l'étalement urbain, qui est un modèle de développement urbain et semi-urbain en Amérique du Nord qui s'est avéré néfaste pour l'environnement.

3085 Alors ça, c'est le premier enjeu. Nous pensons que ce projet-là répond en tous les cas modestement mais correctement à cet enjeu-là, en ce qu'il propose notamment, enfin, il offre 400 espaces de location dont 75 %, nous dit-on, comprendrait trois chambres à coucher. Donc il y a là un attrait particulier, d'autant plus que ce sont des logements abordables pour des familles qui s'installent dans la vie et qui peuvent s'installer à proximité.

3090 Je ne vous ai pas dit mais j'ai déménagé dans Rosemont il y a maintenant presque trois ans, 2014, au U31 dont on parlait tantôt. Pour vous situer, c'est juste devant la SAQ. Donc je contribue moi-même à l'augmentation de la densité de population dans Rosemont.

3095 Il y a aussi un enjeu écologique *in situ*, c'est-à-dire sur le lieu même. Je pense que le promoteur répond de façon tout à fait admirable à un certain nombre d'enjeux.